

ÊTRE ORIENTÉ

À la recherche d'une aide ou d'un dispositif lié à la perte d'autonomie ? Besoin d'une information complémentaire ? Le service Autonomie du Ccas (<https://www.mairie-orly.fr/Solidarite-sante/Autonomie/Service-Autonomie>) est à votre disposition pour vous renseigner et vous guider dans vos démarches.

Qu'est-ce qu'un Ehpad ?

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) se définissent comme **une maison de retraite médicalisée dotée d'un ensemble de services** tels que l'hébergement, la restauration, les soins médicaux, l'entretien de la chambre, du linge et des effets personnels, l'animation et la vie sociale.

Ils peuvent être publics, associatifs ou gérés par une entreprise privée.

Pour qui ?

Les EHPAD s'adressent à des **personnes âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'aide et de soins médicaux au quotidien.**

Certains sont spécialisés dans l'accueil des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou dans des pathologies apparentées, tandis que d'autres sont généralistes.

Les Ehpad à proximité :

Il existe un Ehpad à Orly :

La Maison du Saule Cendré

Habilitation aide sociale

77 avenue Adrien Raynal

94310 Orly

Tél.: 01 48 84 37 60 - Fax: 01 46 70 16 03

Courriel: www.edef-residences.com (<http://www.edef-residences.com>)